

Océane a été reconnu par la Justice comme

la première victime imputable au **vaccin Gardasil !**



Urban Wakan

Publié le 26 juillet 2020

[VOIR LA VIDEO CLIC](#)

Adriana qui n'a malheureusement pas survécu au vaccin Gardasil.

Merci encore à @Jean-Jacques Bourguignon de nous avoir partager son témoignage poignant que vous pouvez lire en-dessous. Nous saluons encore une fois son Courage remarquable, celui de sa femme et celui incroyable de sa petite Océane ! Se battre contre Sanofi et Big Pharma seul, c'est malheureusement pire que David contre Goliath... Nos meilleures pensées et soutien également aux parents d'Adriana qui n'a malheureusement pas survécue au **vaccin Gardasil**. Crédit vidéo France 3/Réseau d'Enquêtes

Océane hospitalisée après l'injection du vaccin Gardasil.



TEMOIGNAGE DE JEAN-JACQUES BOURGUIGNON :

"Pendant que Mr. Macron redore le blason de Sanofi plein de scandales sanitaires et au lieu de s'occuper des infirmières et soignants qui manifestent partout en France ! Voilà notre triste histoire avec Sanofi et son Gardasil.

Je ne suis pas contre les vaccins en général mais résolument contre ce Gardasil !

Parmi les plaignantes, Marie-Océane Bourguignon, qui a reçu deux injections en 2010 en France. Océane était une gamine pleine de joie, de santé, de rires avant ses 15 ans, c'était notre petite perle à nous !

Jamais chez le docteur, jamais malade et puis sa vie a basculé car on a fait confiance et on a voulu la protéger.

Ma fille a été hospitalisée en urgence en 2011 et ce fut le début de notre calvaire. Pourtant, les effets du vaccin sont bien là sur ma fille. Elle avait 15 ans lorsque notre médecin lui a proposé de lui prescrire le Gardasil contre le cancer du col de l'utérus, alors qu'elle allait chercher un certificat médical pour faire de la danse avec une amie. Nous avons accepté la vaccination, nous lui faisons confiance.

Quinze jours après la première injection, en 2010, ma fille a ressenti des fourmillements, puis une perte d'équilibre. Sur le coup, nous avons mis ça sur le compte des changements dus à l'adolescence.

Deux mois plus tard, son cas s'est aggravé suite à la deuxième injection : elle vomissait et avait de gros vertiges. Elle a dû être hospitalisée en urgence à l'hôpital de Dax.

Dans notre malheur, nous avons eu de la chance, puisque le lien entre les symptômes et les liens avec le vaccin ont vite été mis en lumière par les médecins, qui ont aussitôt fait la déclaration à la pharmacovigilance. Nous avons évité l'errance médicale comme beaucoup de famille ici. Mais Marie-Océane a reçu des traitements très lourds et fait plusieurs attaques sur cette année 2011. Elle a eu des échanges plasmatiques à Bordeaux à plusieurs reprises, puis des perfusions de Tysabri pendant deux années afin d'éviter de futures attaques cérébrales.

L'année 2011 a été rythmée par des va-et-vient entre la maison et l'hôpital. Une véritable descente aux enfers. Les attaques étaient fulgurantes. Marie-Océane pouvait être en bonne santé et le soir en allant se coucher, et vomir dès son réveil le lendemain matin et dans un état comateux. La maman, Yveline a dû arrêter son activité professionnelle et son entreprise pour suivre sa fille dans les hôpitaux et les centres de rééducation vers Bordeaux où elle résida pendant plusieurs semaines afin d'apprendre à remarcher.

On ne laisse pas une gamine seule pendant des mois dans les hôpitaux surtout dans l'état où elle était physiquement et moralement.

Nous avons eu très peur de la perdre car après la dernière attaque cérébrale, elle était en fauteuil roulant, sourde et perdait la vue et l'audition, suite à cette encéphalomyélite aiguë foudroyante.

Océane a dû arrêter l'école pendant presque deux ans. Fauteuils roulants, paralysie faciale, vertiges et grandes fatigues et petite déprime pour finir. Heureusement les copines étaient présentes tout le temps pour la soutenir dans son malheur.

Elle, qui voulait faire l'école hôtelière après la troisième afin de perpétuer ce métier dans la famille de cinq générations.

L'imputabilité du vaccin a été reconnue, pourtant...

Les médecins ont conclu à une encéphalomyélite due à la vaccination, ils ont hésité pendant deux ans sur le choix de la maladie SEP et sa cousine très voisine cette EMAD ou ADEM.

Nous avons donc demandé une expertise auprès de la Commission régionale de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux d'Aquitaine. Cette dernière a conclu à une imputabilité de la pathologie au vaccin, tout en mettant cela sur le compte d'une éventuelle vulnérabilité génétique. Oui, je fais un peu de diabète de type 2 depuis l'âge de 50 ans, est-ce réellement un argument ? Deux millions de diabétiques en France !

Sanofi, qui revend Gardasil pour le compte de Merck en Europe, devait faire une proposition d'indemnisation, mais n'a pas reconnu l'imputabilité malgré ce premier jugement et le rapport des deux experts médicaux indépendants

...mais ce laboratoire est resté dans le déni et dans l'arrogance de nous les victimes et ainsi que devant des centaines de familles détruites. On nous a fait passer pour des anti-vaccins.

Quand vous êtes victimes, vous êtes suspects et coupables en France, on ne touche pas au dogme des vaccins, on touche pas aux laboratoires qui sont toujours et de plus en plus puissants.

On se battra jusqu'au bout, pour toutes les familles ici, plus de 850 familles ont eu des effets graves suite au Gardasil (source Agence Nationale Sécurité Médicament en France), mais les autorités sanitaires le cachent et les minimisent ! Avec la complicité des laboratoires et nous avons les preuves.

Face à cette injustice, nous avons décidé de médiatiser l'affaire et surtout de ne pas se taire face à Sanofi.

En novembre 2013, notre avocat Maître Coubris de Bordeaux a déposé une plainte au pénal contre Sanofi Pasteur et l'Agence du médicament. En Novembre 2015, nous avons appris que cette plainte a été enterré par un petit procureur du parquet de Paris considérant qu'il existe aucun lien direct entre le Gardasil et les pathologies du système nerveux que l'on a constatées, notamment chez ma fille. Tout cela sans enquête auprès de la cinquantaine de familles qui nous avaient rejoints dans cet épisode en justice.

Comment est-il possible que l'imputabilité du vaccin ait été établie et que le dossier soit clôturé ainsi ? Notre avocat a déposé aussitôt un recours et nous allons nous porter en partie civile auprès du doyen des juges d'instruction sur Paris. Nous voulons que la vérité soit faite sur ce vaccin.

Nous n'allons pas nous arrêter là. Je me battrais jusqu'au bout. Nous voulons que le vrai débat s'ouvre enfin. Certaines associations (E3M, REVAV) indépendantes m'aident dans ce combat et nous avons pu lancer quelques colloques sur le sujet avec ce monde médical très verrouillé et arrosé.

Aujourd'hui, ma fille se reconstruit doucement, malgré la fatigue chronique et les nausées. A 20ans, elle n'a pas pu avoir son bac environnement architecturale sur

Bayonne.

A 22 ans elle vient de passer un CAP de pâtissier, qu'elle vient de réussir et veut créer son entreprise personnelle de pâtisserie artisanale et de produits locaux. Nous espérons qu'elle aura tout son avenir devant elle, mais ça va être dur ! Elle est encore jeune malgré qu'ils aient gâché son adolescence. Car toujours des fatigues chroniques et elle ne pourra plus travailler pour un patron. Elle sera son propre patron et travaillera à son rythme et nous serons derrière elle pour l'aider. Nous nous battons désormais pour elle, mais aussi et surtout pour toutes les autres familles qui souffrent encore, et pour les parents qui ont perdu leurs enfants comme Adriana dans cette affaire et qui méritent que justice soit faite en souvenir de leur fille.

En juillet 2016, nous avons été reçus à Paris par la juge d'instruction qui doit mener cette nouvelle enquête suite à notre plainte au pénal mais depuis cette date plus de nouvelles. Aura-t-elle les moyens et la libre indépendance dans son travail. J'en doute fort ! Enfin on verra.

D'autres familles ont rejoint cette plainte au pénal et sur la même juge.

Mais actuellement en France, avec une nouvelle Ministre de la santé plein de conflits d'intérêts avec les laboratoires et notre Président Macron est très copain avec les patrons de Sanofi, le combat s'annonce très dur et presque impossible. On lance ici pour 2020 l'extension du Gardasil 9 avec un grand coup de publicité et de moyens financiers et on envisage de le donner aux garçons pour soigner tous les cancers du monde et surtout de le rendre obligatoire. Normal, on ait passé de 28% de filles vaccinées au Gardasil à 13% suite à notre plainte. Il faut le vendre à tous prix pour aider les actionnaires de Sanofi au détriment de la santé de nos enfants.

Nous nous battons jusqu'au bout afin que la vraie vérité sur ce vaccin vienne au grand jour. Le procès est à ce jour toujours en cours pénal à Paris et au civil sur le tribunal de Dax mais la justice face à ces monstres n'avance pas à grande vitesse.

On vient d'apprendre fin octobre 2019 que le juge d'instruction à Paris a fini son enquête au pénal. Moi je pense sincèrement qu'il ne l'a même pas ouverte car les 10 familles qui ont déposées plainte dans cette action de groupe n'ont même pas auditionnées.

La juge a eu peur d'ouvrir ce dossier et la laisser clamer pendant 4 ans et elle veut le clore juste avant cette vaccination dans les écoles. Mais nous n'en resterons pas là, nous nous battons encore. Jamais on pourra remonter le temps et annuler cette vaccination, pour nous il est trop tard, mais pas pour vous.

Mme la Ministre que fera Océane quand elle aura des enfants ?

Vous voulez lui faire revivre son malheur toute sa vie. Serez vous là pour nous aider si mes futurs petits enfants seront handicapés suite à votre obligation. Je ne crois pas ni vous ni Sanofi ni tous ces soit disant experts et professeurs payés grassement.

Certains députés très copains eux aussi avec le laboratoire ont même déposé un projet de loi pour le rendre obligatoire pour les garçons et les filles.

J'ai honte pour eux ! On verra maintenant avec ce nouveau Ministre de la santé et grand défenseur de ce vaccin et de Sanofi très ami du gouvernement.

Partagez un maximum notre histoire ! Informez vos proches et amis !
Pour nous il est trop tard mais dans cette période où on devrait faire du tri pour avoir un service et des autorités de santé propres et sans conflits d'intérêt."

JEAN-JACQUES papa d'océane **BOURGUIGNON**
SIGNEZ la Pétition pour Déclarez un moratoire sur la généralisation du vaccin gardasil **ici**

SIGNEZ la Pétition pour dire **Non pas ce vaccin gardasil ! Inutile et dangereux ! Arrêtez ce massacre de nos enfants ! ici**

Merci encore à Jean-Jacques Bourguignon de nous avoir partager son témoignage poignant et nous saluons encore une fois son Courage remarquable, celui de sa femme et celui incroyable de sa petite Océane ! Se battre contre **Sanofi et Big Pharma** seul, c'est malheureusement pire que David contre Goliath...

Nos meilleures pensées et soutien également aux parents d'Adriana qui n'a malheureusement pas survécue au vaccin Gardasil.

Agnès Buzyn

Ministre des Solidarités et de la Santé

<http://www.gouvernement.fr/ministre/agnes-buzyn>



Depuis le 1er janvier 2018, le passage de **3 à 11 vaccins obligatoires** pour tous les nouveau-nés de France est effectif.

Plutôt que de débattre, ou de conduire des études sérieuses, la ministre de la santé **Agnès Buzyn** continue d'accabler les opposants à l'obligation vaccinale. **Devinez qui est le directeur de l'INSERM ? Vous allez rire**

L'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (INSERM) est une institution publique placée **sous la tutelle des ministères de la Santé** et de l'Enseignement supérieur.

Le président directeur général de l'INSERM n'est autre qu'**Yves Lévy**, médecin immunologiste et (accessoirement) **mari d'Agnès Buzyn**, la ministre de la Santé .

https://fr.wikipedia.org/wiki/Yves_L%C3%A9vy

L'Inserm milite pour les 11 vaccins obligatoires ? Son PDG est le mari de Buzyn, Ministre de la Santé

21 Jan 2018

Vous avez dit délit d'initiés ou plus exactement conflit d'intérêts ? Mais cela ne change pas grand-chose au scandale, soigneusement tu par les médias officiels.

[Télécharger « LIRE LA SUITE SCANDALE DES VACCINS.pdf »](#)

[D'autres scandales clic](#)

Ce vaccin contre le cancer...

qui ne sera pas commercialisé

Le Point.fr - Publié le 08/01/2014 à 06:57

Une stratégie originale de guérison du cancer mise en évidence au début du siècle a été purement et simplement... oubliée.

[Lire la suite](#) [Télécharger « Ce vaccin contre le cancer...pdf »](#)

Responsables et complices

D'après nos échos beaucoup n'ont plus confiance aux Élus et aux politiques, entre les magouilles, les conflits d'intérêts.



Responsables et complices

D'après nos échos beaucoup n'ont plus confiance aux Élus et aux politiques, entre les magouilles, les conflits d'intérêts.



Nous n'acceptons plus que notre santé soit prise en otage

MÉDECINS COMMERCIAUX -POUR LABO ET NOUS COBAYE

De plus en plus de médecin sont ou deviennent des commerciaux avant tout,

sachant qu'un généraliste gagne entre 3000 € et 8000 € mensuel, un spécialiste lui c'est plus de 7500 €, en général ils servent aussi les intérêts de l'industrie des laboratoires, avec de nouveaux médicaments, et participe au trou de la sécu, un exemple parmi des dizaines L'hépatite B, les hormones de croissance etc, le vaccin contre le cancer du col de l'utérus.

Le GARDASIL, son efficacité n'est pas prouvée, la prescription de ce vaccin coûte 360 € car il faut 3 injections + 3 visites

SCANDALEUX, comme les antennes relais nous servons de cobaye, il faut savoir que suite à ce soit disant vaccin miracle une adolescente est morte 12 jours après l'injection 13000 personnes ont eu des effets secondaires, et 40 sont décédées.



Xavier Bertrand à décidé et lancé le remboursement de ce vaccin par la caisse d'assurance maladie sans attendre l'avis du comité technique de la vaccination, et sans attendre les essais sur des gens consentants !

Madame Bachelot à aussi remis un prix au labo, ayant été elle-même représentante déléguée ou visiteuse médicale

Alfred SPIRA directeur de la santé publique a dit il y a des scandales il y en aura d'autres ! (source TV PLANÈTE 30/04/2011)

<http://www.moratoire-gardasil.fr/>

Par L'EXPRESS.fr, publié le 02/04/2014 à 15:22

Gardasil: 25 nouvelles plaintes vont être déposées

Par L'EXPRESS.fr, publié le 02/04/2014 à 15:22

25 plaintes vont être déposées au pénal contre Sanofi et l'agence du médicament, pour "blessures involontaires, violation d'une obligation de sécurité et méconnaissance des principes de précaution.

[En savoir plus sur L'EXPRESS](#)

[VOIR AUSSI SUR LE SITE SCANDALES ET CONFLITS D'INTERETS](#)

Regardez bien cette vidéo Madame Bachelot se fait-elle vraiment vacciner ???

[CLIC https://vimeo.com/7598931](https://vimeo.com/7598931)